

# Perspectives transculturelles et stratégies identitaires des locuteurs de français à Calgary

---

Fanny Macé

## Résumé

La pluralité des répertoires linguistiques et culturels des locuteurs de français évoluant à Calgary, ville multiculturelle de 1,2 millions d'habitants située dans le sud de l'Alberta au Canada, amène ces divers utilisateurs à se positionner linguistiquement et culturellement au-delà des catégories préétablies de « canadien-français », « franco-albertains » et « francophones ». Alors que certains auteurs perpétuent un discours où il est question de frontières et d'identités fixes (Denis 2006, 2008), pour d'autres, comme Rosi Braidotti (2006), les identités s'avèrent plus dynamiques. Cette dernière propose, en effet, une version post-humaine de l'individu, caractérisée par une certaine forme de fluidité, de nomadisme et de médiatisation technologique, révélant ainsi une multitude d'appartenances à la fois locales et globales.

La problématique de la diversité de la francophonie calgarienne se pose désormais en ces termes : faut-il prôner une inclusion plus large ou bien laisser les intéressés s'auto-identifier? Vivre en français à Calgary incite les acteurs sociaux à se projeter en dehors des frontières en recourant à des stratégies identitaires empreintes de transculturalité. Ainsi, Isabelle Taboada-Leonetti (dans Camilleri et al. 1990) définit la notion de stratégies identitaires comme « le refus des identités prescrites et des rapports sociaux qui les légitiment [...] » (76).

À partir d'une construction discursive préexistante (journaux albertains de langue française) et d'une analyse de questionnaires et d'entretiens, il s'agira d'explorer les représentations et les idéologies linguistiques et culturelles des acteurs de la

francophonie calgarienne afin de cibler les contours de cette francophonie plurielle. L'inclusion de locuteurs ayant le français en partage, couplée à une approche méthodologique basée sur la sociolinguistique pour le changement (Auger, Dalley et Roy 2007), nous permet de laisser s'exprimer les voix d'une variété d'individus, de proposer une nouvelle alternative transculturelle reflétant les changements sociolinguistiques actuels et de contribuer ainsi à une meilleure cohésion de la francophonie albertaine sinon canadienne.

**Mots-clés**

francophone; posthumanisme; socioconstructivisme; stratégies identitaires; transculturalisme



# Perspectives transculturelles et stratégies identitaires des locuteurs de français à Calgary

---

Fanny Macé

## Introduction

Le contexte de la mondialisation pousse les nouvelles générations ainsi que les nouveaux arrivants à voir au-delà du local et à se tourner vers le global quant à leur prise de conscience identitaire et à leurs appartenances à différents groupes linguistiques et ethnoculturels. Alors que pour certains il est toujours question de frontières, d'identité, de définition de la communauté et du sens d'appartenance (Denis 2006, 2008), pour d'autres, les identités s'avèrent plus fluides et mouvantes comme le résume Rosi Braidotti (Frosh & Baraitser 2009, 159) :

The effects of globalization and technology in particular mean that according to such theorists, the fragmented and unstable subject of post-modernity has now given way to the 'post-human' subject: a technologically mediated, fluid, ethical nomadic, **simultaneously global and locally produced subject**. (Mon soulignement)

La question de la diversité se pose dorénavant en différents termes dès lors que l'on décide d'inclure dans les rangs des francophones (critères de langue maternelle), les finissants des programmes d'immersion, les personnes bilingues ou multilingues (B2, Cadre Européen de Référence, CECR ou 7, Niveaux de Compétence

Linguistique Canadiens, NCLC) et les nouveaux arrivants, dont le français constitue la première langue officielle parlée (désormais PLOP), utilisant toujours le français de manière régulière (études, travail, maison), et que l'on décide de nommer ce nouvel ensemble « locuteurs de français ». Le choix du critère de compétence linguistique au niveau B2 ou 7 permet de se questionner sur la corrélation entre le fait, pour un locuteur d'une langue seconde ou additionnelle, de parvenir à un certain niveau de compétence et de s'identifier d'une manière particulière (Abdallah-Preteille 1991; Charaudeau 2001). Les niveaux de compétence retenus dans le cadre de cet article correspondent à ce que l'on appelle généralement « intermédiaire / pré-avancé ». La pertinence du choix de ce niveau (B2 ou 7) repose sur deux facteurs : le premier est que les finissants d'immersion en Alberta atteignent en général ce niveau (du moins dans certaines compétences) à la fin de leur douzième année et que ce niveau démontre un degré d'abstraction acceptable quant à l'expression d'une identité. Comme nous le rappelle Patrick Charaudeau (2001), il faut garder présent à l'esprit, le fait, qu'à une certaine époque, la langue était considérée comme la clé de voute de l'expression d'une identité collective. Ce rôle identitaire faisait que les locuteurs d'une même langue et surtout d'une même variété linguistique pouvaient « se reconnaître comme appartenant à une collectivité unique » (ibid., 341). Aujourd'hui, ce n'est pas seulement la langue qui se trouve au centre de l'expression d'une identité linguistique commune mais plutôt les discours, c'est-à-dire les usages de cette langue au sein d'une communauté que l'on pourrait nommer discursive (Charaudeau, 2001) ou en anglais « *communities of practice* » (Pyrko, Dörfler & Eden 2017).

Afin de rendre la francophonie calgarienne plus inclusive à l'égard de catégories qui, jusqu'à présent en étaient exclues, l'un des objectifs de cet article consiste à montrer comment les nouveaux membres de cette francophonie cherchent tout d'abord à la définir avec leurs propres critères afin de s'y inclure ou de s'en exclure. Cette recherche a nécessité une analyse de contenu d'anciens

numéros de journaux francophones albertains (*La Survivance* et *Le Franco[albertain]* ; 1928-2000), ce qui nous a permis de situer la francophonie calgarienne actuelle en fonction d'une construction discursive préexistante. Il s'est également avéré indispensable de compléter ce discours par la trame narrative (94 questionnaires et 27 entrevues) des participants à l'étude, témoignage nécessaire à la compréhension et à l'analyse de notre objet de recherche : les caractéristiques et les spécificités de la francophonie plurielle calgarienne actuelle entre changement et continuité.

### **Contexte démographique en Alberta**

L'objectif de cet article étant d'étudier de plus près le contexte francophone de Calgary, il convient de situer cette ville. Bordée à l'Ouest par la Colombie Britannique, à l'Est par la Saskatchewan, au Nord par les Territoires du Nord-Ouest et au Sud par l'État américain du Montana, l'Alberta est une province dynamique disposant de ressources naturelles, telles que le gaz et le pétrole, et comptant au recensement de 2016 plus de 4,06 millions d'habitants, soit 11,6% de plus depuis 2011 (Statistique Canada 2018). Cette population se répartit principalement entre les deux principales villes de la province : au Nord, Edmonton, capitale provinciale, et à environ 300 kilomètres au Sud, Calgary, centre d'affaires multiculturel et dynamique, situé à environ une heure des montagnes Rocheuses.

Depuis 2007, on assiste à un changement paradigmatique en ce qui a trait à la démographie canadienne en général et à la démographie albertaine en particulier. Bien que l'Ontario, province la plus peuplée du Canada, et où réside la majorité des nouveaux arrivants, ait accueilli 39 % des immigrants en 2016, il est à noter qu'en 15 ans, les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) ont plus que doublé leur part de l'immigration récente (Statistique Canada 2017a). Ainsi, le pourcentage des nouveaux arrivants en Alberta est passé de 6,9 % à 17,1% entre 2001 et 2016, positionnant ainsi l'Alberta en tête des provinces des prairies. Ces

chiffres s'expliquent notamment par le fait que c'est en Alberta que l'emploi a le plus augmenté entre 2011 et 2016, se situant à 7,8 % alors que la moyenne nationale s'élève à 5,0 % (Statistique Canada 2017b). De plus, selon le gouvernement de l'Alberta (2018), Statistique Canada prévoit une hausse de la population francophone de 25% à plus de 50 % en Alberta d'ici à 2036 alors que dans la plupart des autres provinces et territoires, cette population devrait diminuer ou n'augmenter que légèrement. Dans ce contexte, trois points méritent d'être mentionnés : d'abord, le français est la langue la plus parlée en Alberta après l'anglais (Gouvernement Alberta 2018); ensuite, une proportion de plus en plus grande d'immigrants déclare avoir le français comme langue maternelle, surtout depuis le recensement de 2011; et enfin, plus de la moitié de la population immigrante parle le français ou l'anglais le plus souvent à la maison en 2016 (Statistique Canada 2017b). En outre, selon les données de recensement de 2016, près de 269 000 Albertains sont capables de soutenir une conversation en français, comparé à un peu moins de 240 000 en 2011 et à environ 225 000 en 2006. La francophonie albertaine est ainsi la troisième en importance à l'extérieur du Québec après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. De plus, la province occupe actuellement le cinquième rang de la population bilingue canadienne passant d'un peu plus de 235 000 de répondants bilingues anglais-français en 2011 à près de 265 000 en 2016, soit une croissance de 12,4 %. On peut sans doute expliquer ce phénomène en invoquant les fluctuations socio-économiques; ces dernières régissant la demande en matière de compétences, en particulier linguistiques. En effet, aujourd'hui en Alberta, un étudiant sur trois apprend le français, ce qui représente plus de 200 000 étudiants dans les proportions suivantes : près de 8 500 dans une école francophone, plus de 45 000 dans un programme d'immersion et presque 146 500 dans un cours de français langue seconde, ce qui en fait la langue la plus apprise dans les écoles albertaines. La province affiche aussi un taux élevé de passation et de réussite à l'examen international du DELF (Diplôme d'études en langue française) ; respectivement

plus de 2 200 et 94% pour 2014-15 (Secrétariat francophone 2017). En bref, depuis 1996, la population francophone de l'Alberta a augmenté de 40 % et les inscriptions dans les écoles francophones ont augmenté de plus de 260 % (Gouvernement de l'Alberta 2018). Pour finir, la région métropolitaine de Calgary comptabilise la plus forte croissance démographique, avec près de 1 250 000 habitants recensés, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2011 (Statistique Canada 2017). Par conséquent et à la suite de consultations menées auprès d'intervenants de la communauté, une première initiative a été dévoilée le 14 juin 2017 par le gouvernement de l'Alberta visant à améliorer les services en français des différents ministères et à appuyer la vitalité de la francophonie en Alberta.

En conséquence, définir précisément qui sont les locuteurs de langue française aujourd'hui en Alberta s'avère être un enjeu crucial, d'autant plus que ces locuteurs déploient des répertoires ethnolinguistiques et culturels toujours plus hétérogènes et hybrides; les notions d'identité « canadienne-française », « franco-albertaine » et même « francophone » ne semblent plus fournir une représentation fidèle et satisfaisante des minorités de langue française albertaine et calgarienne. Conséquemment, l'on s'interrogera sur la manière de définir et de nommer le groupe de locuteurs de langue officielle minoritaire en milieu urbain en Alberta. Ceci nous amènera à nous interroger sur la pertinence du seul critère linguistique : suffit-il désormais à insuffler un sentiment d'appartenance, paramètre nécessaire à l'expression d'une identité linguistique et culturelle collective albertaine ? En d'autres termes, les questions ayant jalonné mon parcours de recherche ont été les suivantes : 1) Y-a-il une corrélation entre l'utilisation des références nominatives telles que « canadien français », « franco albertain » et « francophone » (critère initial de langue maternelle) et l'idéologie en place ? 2) Si oui, dans le contexte calgarien actuel, est-ce que l'identité francophone peut s'exprimer chez des individus dont le français constitue soit la PLOP, soit une langue seconde ou additionnelle (niveau B2 ou 7), à la condition d'utiliser le français au moins de

manière régulière que ce soit à la maison, au travail ou à l'école ? Ainsi, s'avère-t-il pertinent de proposer une catégorie élargie de « francophone » (dans le sens qui parlent français) que l'on nommerait « locuteurs de français » ?

### **Francophone ou pas ?**

C'est dans cette optique que « le concept d'une identité collective francophone » en Alberta tel que questionné par Laura Thompson (2011, 265) peut paraître alléchant de prime abord ; cependant, quand on y regarde de plus près, le recours à l'utilisation de l'adjectif « francophone » s'avère problématique même si la gamme de définitions correspondant à francophones ne cesse de s'accroître. Au Canada, dans l'inconscient collectif, il semble que seuls les locuteurs de langue maternelle française puissent jouir de la légitimité que leur confère le statut de « francophones de langue maternelle française ». Si l'on se penche toutefois sur l'ensemble des définitions proposées par Statistique Canada, il peut être intéressant de les comparer. Comme le font remarquer Éric Forgues, Rodrigue Landry & Jonathan Boudreau (2009), deux définitions usuelles permettent de définir la population francophone du Canada. La plus commune prend uniquement en compte le nombre de personnes dont la langue maternelle est le français, c'est-à-dire la première langue apprise et encore comprise. Ce faisant, elle exclut les personnes dont le français ne constitue pas la langue maternelle, mais qui toutefois parlent le français le plus souvent à la maison. De plus, elle ne prend pas en compte les personnes qui, des deux langues officielles, ne connaissent que le français. La seconde définition utilise une variable dérivée à partir des données portant sur la connaissance des deux langues officielles, la langue maternelle et la langue la plus souvent parlée à la maison. C'est la définition dite de la « première langue officielle parlée » ou PLOP. Pour les besoins de cette recherche, j'ai choisi de travailler avec une définition élargie du terme « francophone », dans le sens général et inclusif de ceux qui parlent et utilisent le français de manière régulière. J'ai décidé d'appeler ces

utilisateurs, « locuteurs de français ». Ainsi, j'ai intégré à ma recherche des locuteurs dont le français est soit la langue maternelle, soit la PLOP ou encore des utilisateurs dont la compétence de production orale s'élève à un niveau B2 ou 7 et qui continuent d'utiliser le français régulièrement. En conséquence, les participants retenus sont-ils capables :

(...) [de] comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans [leur] spécialité. Il[s] peu[ven]t communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il[s] peu[ven]t s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets (...) (CECR 2001, 25)

[De] comprend[re], dans des situations prévisibles ou imprévisibles, tant formelles qu'informelles, les idées principales et certaines idées secondaires de propos ou de discours qui traitent de sujets concrets ou quelque peu abstraits liés à l'expérience personnelle ou professionnelle, à la culture générale ou à certains domaines de spécialité. Il[s] peu[ven]t comprend[re] l'intention de communication, les affirmations, les explications et les exemples, relève[r] des informations explicites et implicites, infér[er] le sens de certains mots et expressions et suivre des conversations rapides entre locuteurs natifs qui n'ont pas un accent prononcé et n'emploient pas de régionalismes. (NCLC, 47)

Si l'on se réfère au CECR et au NCLC, l'utilisateur de niveau B2 ou 7 est un locuteur de langue française de niveau minimum intermédiaire / pré-avancé indépendant; c'est-à-dire, dans le contexte de mon enquête, tout à fait capable d'interagir dans une situation de communication visant à répondre à un questionnaire puis à participer à une entrevue en français.

### **Vers une évolution dans la perception de la francophonie albertaine**

Afin de répondre aux enjeux que ce premier quart de siècle nous propose, l'on est en droit de s'interroger sur la pertinence de l'inclusion dans une telle communauté de « locuteurs de français » des nouveaux arrivants mais aussi des étudiants canadiens issus de l'immersion française voire des programmes de français langue

seconde (ayant atteint les niveaux de compétence précisés précédemment) et qui se définissent souvent comme bilingues ou multilingues.

On est donc, à présent, en mesure de se demander, quel est le rapport entre la part accordée à la langue et à la culture d'expression française et le choix des étiquettes identitaires dont ces locuteurs se réclament. Afin de cerner la situation actuelle dans laquelle évolue cette problématique, il conviendra d'explorer les différents contextes historico-politiques dans lesquels s'inscrit la francophonie albertaine. Le cadre théorique nécessaire à cette étude s'articule autour de la sociolinguistique critique du / pour le changement (Heller 2002 2007a 2007b 2008 2011 2014; Auger, Dalley & Roy 2007; Boutet & Heller 2007; Dalley & Roy 2008), du « socio-constructivisme postmoderne », pour reprendre les mots de Gilbert Hottois (2005, 47), dans une perspective transculturelle (Cuccioletta 2001-2; Slimbach 2005). Avoir inclus « la sociolinguistique pour le changement » (Auger, Dalley, & Roy 2007; Dalley & Roy 2008) dans mon cadre conceptuel, révèle un double objectif : introduire, d'une part, une dimension discursive et critique à mon analyse et permettre, d'autre part, l'émergence d'une réalité co-construite dont l'objectif serait le changement à travers la discussion et le débat. Afin de mieux comprendre ce qui constitue le socle de « la sociolinguistique pour le changement » et suite à ce qu'en disent Nathalie Auger, Phyllis Dalley, et Sylvie Roy (2007), j'ai également pris en compte la position de Monica Heller (2014) qui nous rappelle que l'approche sociolinguistique critique (Heller 2002 2007a 2007b 2011 2014) se situe dans la lignée de ce qui constitue la sociolinguistique pour Gumperz : une sociolinguistique intrinsèquement interactionnelle se basant sur des indices contextuels et cherchant à comprendre comment les locuteurs co-construisent le sens en interaction, lui conférant ainsi une dimension dynamique. Dans un deuxième temps, l'approche socioconstructiviste que j'ai souhaité privilégier est le « socio-constructivisme postmoderne » de Gilbert Hottois (2005). Pour cet auteur, le postmodernisme est fondé sur six principes :

(1) [L'] hyperculturalisme (valorisation de la richesse culturelle et historique); (2) [le] refus des différences hiérarchisantes et des dichotomies qui y sont associées (aucune préférence ne peut être universalisée et objectivement fondée); (3) [l']abandon des grands récits de légitimation; (4) [un] projet politique favorable à la démocratie et au cosmopolitisme; (5) [une] prise de distance par rapport à toute revendication de la Raison, de l'Absolu, de la Vérité, etc.; (6) [l']importance du consensus pour gérer les conflits inévitables engendrés par la diversité des perspectives (Hottois 1998 dans Jacquemain & Frère (dir.) 2008, 112).

En outre, suivant les principes énumérés ci-dessus, Gilbert Hottois ajoute, dans son ouvrage de 2005, que la démarche socioconstructiviste postmoderne « valorise les mélanges, les métissages, l'hybridation généralisée » (47) et se doit de ne pas extérioriser les contextes historico-culturels mais plutôt les intégrer au processus étudié. Dans un troisième temps, j'ai décidé d'ajouter l'aspect transculturel à ce cadre conceptuel car il m'a permis d'aborder les thématiques à l'étude sous un angle valorisant les intérêts collectifs et les valeurs communes au-delà des frontières nationales et culturelles (Slimbach 2005). De plus, le transculturalisme ou « multiculturalisme social » (Cuccioletta 2001-2) propose une vision pluraliste de la société canadienne dans laquelle l'un des principaux objectifs est de « se voir dans l'autre » [*seeing oneself in the other*]. Ce multiculturalisme a aussi été appelé « critique » sous la plume de Paul Dubé (2009, 26) qui le définit d'ailleurs comme suit : « [le] multiculturalisme critique [...] valorise la diversité dans sa fécondité pour une véritable inclusion de l'autre dans la structuration sociale et identitaire de l'avenir francophone. Cette progression de la vision du multiculturalisme permet d'envisager le transculturalisme comme alternative. » (ibid., 26).

### **Généralisation de l'étude et critères méthodologiques**

À cette époque de pleine redéfinition de la francophonie albertaine, il m'a semblé judicieux de m'intéresser au contexte urbain de Calgary et d'inclure dans cette étude différents « locuteurs de français » et ainsi de donner une voix à un échantillon des membres de cette francophonie que l'on entend peu; en particulier,

les étudiants issus de l'immersion et les nouveaux arrivants dont la première langue officielle parlée est le français (et qui continuent d'utiliser le français de manière régulière).

Pour mener à bien ce projet, j'ai procédé en trois temps : d'abord, à travers une analyse critique de discours d'articles de journaux, choisis de manière aléatoire dans un corpus d'articles comportant les mots-clés (« canadien français ; franco albertain et francophone). Ces articles représentent les pratiques discursives albertaines en français au XXe siècle ; puis en proposant un questionnaire à une centaine de répondants (94) diffusé dans des organismes francophones, lors d'événements culturels et éducatifs en français et via des listes de diffusion électroniques de différents organismes communautaires ; enfin, une trentaine de participants (27), choisis aléatoirement, ont également fait une entrevue. Le principal critère retenu a été la capacité pour ces locuteurs de « soutenir une conversation en français » afin d'interroger leur degré d'inclusion dans la francophonie canadienne, albertaine et calgarienne. Compte tenu du contexte mondialisé, il m'a semblé pertinent, d'aller au-delà des discours préétablis selon lesquels « les locuteurs de français, parfois aussi appelés « francophiles », et « les francophones issus de l'immigration » sont parfois mis de côté même quand ils veulent participer à la vie calgarienne en français. Dans cette perspective, j'ai décidé d'inclure ces deux communautés de « parlants français » dans ma discussion sur la francophonie calgarienne. Leur inclusion avec la population de souche francophone albertaine apparaît souhaitable surtout dans une ville plurielle comme Calgary généralement perçue comme monolingue anglophone. L'une des raisons pour laquelle j'ai désiré inclure dans mon échantillon de participants des personnes issues non seulement des écoles francophones mais aussi des programmes d'immersion et de français langue seconde relève du fait que pour mesurer la vitalité d'une communauté linguistique on doit observer les institutions scolaires accessibles à ces communautés. Ainsi, même si ces institutions ne peuvent pas être

tenues pour entièrement responsables, elles contribuent, cependant, à la vitalité linguistique et culturelle de ces communautés dont elles sont parties intégrantes. J'ai également trouvé pertinent de questionner des personnes issues du système d'immersion française vivant à Calgary pour voir si une relation existait entre la compétence langagière et le sentiment d'appartenance à une communauté se définissant en partie par la langue française. En d'autres termes, est-il suffisant d'atteindre une compétence intermédiaire-pré-avancée dans une langue pour se sentir partie intégrante d'une communauté culturelle qui la parle ?

Questionner l'identité linguistique et ethnoculturelle de mes participants découle au départ du fait que je partage un certain nombre de traits avec eux : je parle français et je vis à Calgary. Le fait de retrouver certains de mes attributs personnels chez les participants m'a naturellement amenée à me questionner sur l'objectivité de ma recherche. Plutôt que d'occulter la dimension subjective de ce projet, j'ai choisi de la considérer dès le début et me suis ainsi rapidement questionnée sur la nature du rapport que j'entretenais avec ma recherche. La posture que j'ai adoptée n'a donc pas été nécessairement de chercher à fournir une vérité absolue, comme l'aurait fait une chercheuse inscrite dans le courant positiviste, mais plutôt, de participer activement à la co-construction de la réalité observée (Gobo 2008). En tant que chercheuse utilisant une approche interprétative et qualitative mêlant étude de cas et analyse critique des discours, je me suis rendu compte qu'il fallait que je veille à ce que ma méthodologie soit aussi rigoureuse que possible. Comme nous le rappelle Christiane Gohier (2004, 3) : « dans le cas d'une conception néo-positiviste de la science, on parlera de validité scientifique alors que dans le paradigme interprétatif, on fera référence à la rigueur méthodologique ». Ainsi, ai-je tenté tout au long de ce cheminement de m'attacher particulièrement aux points suivants : le travail d'éthique en amont de la collecte de données; la pertinence et l'adéquation entre les questions posées dans le questionnaire et les questions de recherche initiales; le type d'approche utilisé en fonction des questions

de recherche; la tension existant quant au nombre de participants; au type de données récoltées; à l'organisation des différents corpus comme étape préalable à l'analyse; à la qualité de l'analyse (du général au particulier et du plus explicite au plus implicite). Suivant ce que John Creswell (2014) préconise, j'ai voulu, en engageant ma recherche sur la voie qualitative, mettre l'accent sur l'aspect inductif d'une telle approche, et me concentrer sur la signification du sens individuel mais surtout m'atteler à rendre plus compréhensible la complexité de la situation sociolinguistique des « locuteurs de français » vivant à Calgary.

Ayant choisi d'inscrire ce travail dans une démarche qualitative, j'ai constamment veillé à demeurer aussi rigoureuse que possible (Gohier 2004) en limitant le nombre de répondants à l'entrevue de manière à ce qu'il représente à peu près un tiers de l'effectif initial des questionnaires envoyés. Procédant ainsi, « l'échantillon comprend un nombre de sujets nécessaire et suffisant aux besoins de la recherche, sa taille est fonction du nombre de questions de recherche, des variables à examiner, du volume de la population ciblée, du caractère macroscopique ou microscopique de l'approche adoptée [...] » (Boukous dans Calvet & Dumont 1999, 16). Cette recherche inscrite plutôt au niveau micro (étude de cas à l'échelle de la ville de Calgary) a pour objectif de faire comprendre l'importance du contexte urbain calgarien et réside plutôt dans l'élargissement de la perception et de la représentation de ceux qui se présentent et qui sont « ressentis » comme francophones en Alberta dans un but inclusif.

Avoir choisi d'utiliser un corpus mixte dont les éléments proviennent de contextes sociaux variés m'a incité à explorer mes questions de recherche sous un angle plus large que celui qui aurait été permis par les seules réponses à un questionnaire et à une entrevue. En effet, grâce à ce corpus mixte couplée à une approche diachronique, je me suis attachée à retracer l'évolution des dénominations utilisées en référence aux divers locuteurs de français et ayant prévalence en Alberta entre la fin des années 1920 et aujourd'hui. Cette démarche particulière m'a permis

de moduler et de nuancer l'idée selon laquelle la référence nominative en Alberta avait suivi une évolution linéaire et non interrompue. En outre, les questions de perception et de représentation se trouvant au cœur de ma problématique, je trouvais pertinent d'inclure une diversité de sources susceptibles de dresser un panorama plus large des interrogations qui étaient les miennes. Bien que l'approche méthodologique à l'œuvre dans cette recherche s'ancre dans la tradition qualitative, j'ai eu tout de même recours à une démarche que l'on pourrait qualifier de quantitative à deux reprises : lors de l'étape de sélection des articles de journaux destinés à mon corpus et lors de la présentation de certains des résultats, notamment ceux des données démographiques de mon échantillon de participants. Malgré ces quelques limites indéniables, la répliquabilité de l'étude pourrait être envisagée à plusieurs niveaux, notamment dans d'autres contextes canadiens de francophonie urbaine ou encore au niveau du cadre théorique et/ou de l'approche méthodologique adoptés.

### **Résultats, analyse et discussion**

Plutôt que de m'attacher à laisser s'exprimer les voix du passé en opposition à celles du présent dans une relation dichotomique quelque peu dépassée, mon objectif a été de faire entendre les différentes voix d'hier et d'aujourd'hui afin de comprendre les interactions et les négociations existant au sein de ces discours; l'idée sous-jacente étant de parvenir à exprimer ce qu'est la francophonie albertaine et surtout calgarienne dans sa continuité mémorielle et ce qu'elle est dans sa contemporanéité. Je tiens ainsi à souligner que les journaux se sont avérés en cela intéressants qu'ils représentent de manière presque entrelacée les discours officiels (des institutions et de leurs représentants) et non-officiels (des acteurs sociaux) d'une certaine époque. Ils constituent, au même titre que les données récoltées auprès des participants à ma recherche, de riches témoignages indispensables à la compréhension de la problématique de la francophonie canadienne en situation minoritaire. Compte tenu

du fait que mes questions de recherche articulent les notions de stratégies et de constructions identitaires, il m'a semblé indispensable de compiler ces résultats de cette manière afin de mieux appréhender l'influence de certains facteurs sur les réponses proposées. Le défrichage des articles de journaux couplé à celui des questionnaires et des entrevues m'a permis de relever plusieurs thématiques récurrentes dans les différents discours en présence : d'abord, la question de l'appartenance identitaire (Gingras 2005), des identités englobantes aux identités plus locales, puis celle des stratégies identitaires déployées par les acteurs sociaux interrogés, notamment dans leur façon d'appréhender leurs répertoires linguistiques et ethnoculturels, puis la perspective du minoritaire et l'évolution de son discours, et enfin la problématique des identités bilingues. Tout au long de ces divers contextes, la perspective transculturelle semble émerger des discours et sert de dénominateur commun à la compréhension de certains phénomènes sociaux. Ces différents thèmes m'ont amenée à me questionner sur la question de l'appropriation sémantique de catégories préexistantes en fonction des répertoires linguistiques et ethnoculturels des acteurs sociaux.

La diversité des parcours et des constructions identitaires partagés par les participants nous invite à réfléchir sur les stratégies déployées en fonction des interactions dans lesquelles ces acteurs sociaux se situent, révélant des combinaisons plus ou moins complexes en fonction des appartenances qu'ils revendiquent : acadienne; albertaine; belge; bilingue; calgarienne; canadienne; canadienne-française; citoyenne du monde; française; franco-albertaine; franco-canadienne; franco-ontarienne; francophone; immigrante; ivoirienne; multilingue; québécoise sont autant de dénominations qui se déclinent au gré des discours. Le rassemblement de ces diverses postures sociolinguistiques rapportées par les « locuteurs de français » calgariens permet de comprendre en quoi leur inclusion au sein de la francophonie calgarienne est pertinente : elle va permettre à la multitude de leurs voix et de leurs discours de se faire entendre et ainsi œuvrer peu à peu en

faveur du changement pour que les mentalités et les idéologies évoluent grâce aux discussions et aux débats. L'analyse des journaux a permis d'offrir un contexte historique et discursif puis de comprendre dans quels contextes les différentes dénominations étaient utilisées. Cependant, cette analyse critique a aussi permis d'identifier les représentations d'identités collectives « canadienne-française », « franco-albertaine » puis « francophone » avec leurs valeurs idéologiques associées. En revanche, lors de notre étude, le nombre d'occurrences de « franco-albertain » s'est avéré plus faible que les deux autres types de références, comme le signe d'une communauté moins ancrée, moins solide. D'ailleurs, cela a été corroboré par le fait que je n'ai eu que trois participants ayant utilisé cette dénomination. L'opportunité de partager des éléments de cultures francophones semble avoir contribué à développer le sentiment d'appartenance de l'un des participants ayant fréquenté l'immersion à la communauté francophone (Dallaire 2004, 2008, 2010; Dallaire & Roma 2003). En s'auto-identifiant comme francophone, avec l'appellation « franco-albertain », ce participant nous propose une construction identitaire particulière et qui ne semble pas encore apparaître dans la littérature. En effet, la seule fréquentation de l'école d'immersion ne semble pas favoriser le sentiment d'appartenance francophone mais a plutôt tendance à développer des identités hybrides (Dallaire & Denis, 2003 2005) ou bilingue (Deveau & Landry 2007; Duquette 2004, 2006; Gérin-Lajoie 2003, 2004; Landry, Deveau, & Allard 2006). Cependant, cette conclusion est prometteuse car elle permet de dire que les répertoires identitaires, véritables résultats d'itinéraires, de parcours et surtout de stratégies pluriels, amènent les acteurs sociaux à approcher ces questions sous une forme nouvelle, empreinte de transculturalité, produit de notre époque mondialisée. Toutefois, l'analyse des journaux en relation aux discours générés par mes participants m'a également poussé à me questionner quant à l'acceptation de certains termes. Je pense ici à l'exemple de « canadien-français » qui, loin de ne pas avoir été utilisé chez mes participants, a plutôt révélé une

polysémie quant aux différents sens et connotations qu'il pouvait revêtir. Pour d'autres, cependant, ce terme et celui de « franco-albertain » continuent de privilégier une dimension ethnique implicite. Finalement, le point sur lequel je voudrais revenir est que la majorité des participants à l'étude ont plutôt démontré qu'ils s'étaient réappropriés certains des termes et qu'ils les utilisaient selon leur propre acception (« canadien français » et « franco-canadien » notamment). Ces réappropriations identitaires, bien ancrées dans notre époque postmoderne et transculturelle, mettent en avant une fluidité accrue dans le processus de catégorisation. De plus, la langue française à Calgary est aujourd'hui perçue comme dénominateur commun à l'expression d'une identité et d'une appartenance partagée, comme nous l'a fait justement remarquer un de mes participants qui s'est d'emblée présenté comme francophone. La simplicité avec laquelle les participants naviguent de l'une à l'autre des catégories d'identification possibles nous a permis de nous interroger sur la nécessité et surtout la pérennité de telles étiquettes.

À la lumière des résultats et des analyses, deux thématiques particulières semblent émerger. D'abord, l'utilisation d'une référence nominative en fonction d'une époque et d'une idéologie particulière n'a pas été totalement démontrée et ensuite, la question de l'inclusion au sens large, que ce soit au niveau des discours des journaux ou des participants démontre un caractère relativement consensuel. Premièrement, si l'on s'intéresse à la question de la corrélation entre l'utilisation de certaines dénominations en relation à une époque et à une certaine idéologie, il faut se pencher sur les résultats. Ces derniers nous informent que les dénominations utilisées « canadien-français », « franco-albertain » et « francophone » (ainsi que leurs variantes orthographiques) ne l'ont pas nécessairement été en fonction d'une période particulière mais plutôt en fonction de l'idéologie véhiculée par le journal (*La Survivance/Le Franco[-albertain]*) produisant ces discours. Ainsi, il convient d'explorer, par exemple, les contextes discursifs dans lesquels l'utilisation du terme « franco-albertain » prend place. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser au

premier abord, la période de la Révolution tranquille n'a pas vu une augmentation significative de l'utilisation de la référence « franco albertain » du moins dans le corpus d'articles de journaux ayant fait l'objet de notre étude. Il semble que l'idéologie générale de la Survivance (la survie de la nation canadienne-française grâce à la langue et à la foi catholique) a prévalu au-delà de l'époque à laquelle elle demeure généralement associée (pré-Révolution tranquille). Afin de vérifier cet argument et de prouver que cette tendance se retrouve, encore faudrait-il, dans le cadre d'un projet de plus large envergure, comparer les discours en présence dans différents genres de publication de l'époque afin de déceler les traces de cette idéologie à d'autres niveaux. Ainsi, le recours à une méthodologie mixte qui inclurait des analyses issues de la linguistique de corpus (NVivo) pourrait sans doute affiner ces résultats.

Dans un deuxième temps, si l'on observe le caractère relativement consensuel de la question de l'inclusion au sens large et que l'on revient un peu sur les discours de *La Survivance* et du *Franco [-albertain]*, la tendance générale est plutôt à l'inclusion que ce soit, selon les époques, au sein de la nation canadienne-française ou francophone, le but sous-jacent étant la survivance ou survie de la communauté. L'espace restreint accordé à la dénomination « franco-albertain » dans les journaux et dans les réponses de mes participants tend à démontrer encore une fois que le discours a tendance à privilégier l'ampleur du groupe en utilisant des références nominatives englobantes telles que « canadien-français », « francophone » ou encore « franco-canadien », terme ayant émergé de mes données. Ce faisant, les discours, en évitant le recours à la dénomination plus restreinte de « franco albertain », relègue cette dernière à une assise identitaire purement territoriale. De plus, l'on peut noter que tout au long de l'histoire de la province et de ses contraintes, la communauté francophone albertaine a recouru et continue de recourir à des stratégies identitaires. Les tactiques utilisées à travers les époques et selon les circonstances révèlent le caractère minoritaire (Taboada-

Leonetti 1990) de cette communauté. Tour à tour et selon les acteurs sociaux en présence, ces stratégies ont eu pour finalité l'anonymat, l'assimilation, la conformisation, la différenciation, la singularisation (individuation) ou encore la visibilité sociale (Kastersztein 1990) ; l'objectif ultime n'étant pas le repli sur soi à long terme mais plutôt la survie future du groupe. L'utilisation des stratégies identitaires se reflètent également dans les discours des participants qui eux aussi ont recours à ces différentes tactiques sans en avoir toujours conscience. Finalement, les discours issus des journaux et des répondants ne sont pas aussi éloignés que ce que l'on aurait pu imaginer, preuve de la perpétuation de l'idéologie. D'ailleurs, l'utilisation de la référence nominative « franco-canadien » pour se définir chez un certain nombre de mes participants avec une définition personnelle de « franco » reflète l'idée de transculturalité à la fois entre les discours journalistiques et ceux des locuteurs de français calgariens.

Suivant la perspective transculturelle, le concept de « communauté imaginée » (Anderson 1991) ne semble plus aussi imaginé qu'il n'y paraît. En effet, même si les grands récits mythiques qui ont fondé la nation canadienne-française ne sont pas aujourd'hui connus par l'ensemble de la communauté d'expression française de Calgary, ils constituent une mémoire importante du passé albertain dans la mesure où en tant que communauté minorisée, les francophones albertains ont dû lutter pour préserver quelques traces de leur histoire. Ces racines historico-culturelles se retrouvent dans les discours de la communauté et constituent en cela une filiation indéniable qu'on ne saurait taire. Cependant, il ne faudrait pas pour autant négliger le caractère pluriel de la francophonie calgarienne actuelle et ouvrir davantage le dialogue pour une meilleure cohésion de cette communauté en envisageant un futur commun incluant d'une part la trame narrative de la communauté initiale et d'autre part l'ouverture à l'Autre d'expression française. Notre époque mondialisée marquée plus que jamais par les parcours identitaires pluriels comme autant d'hésitations, de va-et-vient mais aussi d'enrichissements

linguistiques et culturels devrait permettre les échanges dans une perspective transculturelle, c'est-à-dire avec des interactions, des (re)négociations non seulement entre la société d'accueil représentée par les membres de la communauté francophone établis à Calgary depuis plus longtemps et les nouveaux membres qu'ils soient de langue maternelle française, que le français constitue leur première langue officielle parlée ou encore qu'il s'agisse de francophiles désireux d'intégrer cette grande famille.

### **Conclusions : Vers une identité albertaine d'expression française**

L'objectif principal de cet article a été de contribuer au champ de la francophonie minoritaire canadienne dans le contexte albertain urbain de Calgary. Ce faisant, il a permis une réflexion sur l'ouverture à l'altérité au sein de la francophonie plurielle calgarienne. En m'interrogeant sur le rapport entre le fait de parler français à Calgary et la manière de se présenter non seulement vis-à-vis de soi-même mais aussi d'autrui, je me suis penchée sur les questions d'appartenance en relation aux langues et cultures affichées ou non par les divers locuteurs. Ayant ainsi choisi d'adopter une vision englobante et inclusive à l'endroit des Calgariens d'expression française, j'ai rouvert la discussion sur la question de la francophonie albertaine et tenté de poser les jalons d'un nouveau dialogue. Le but a été, grâce à la réalité co-construite par les différents acteurs de la francophonie calgarienne d'hier et d'aujourd'hui, de faire entendre les voix des Calgariens d'expression française et de laisser peu à peu émerger de nouveaux discours identitaires, propices aux changements de mentalités. Conséquemment, les différents parcours et répertoires identitaires résultant d'expériences sociales diverses tendent peu à peu à modifier les discours originels « canadiens-français », « franco-albertains » et « francophones » ainsi que leurs idéologies sous-jacentes.

Cet article nous a donc proposé, en premier lieu, d'explorer la pluralité des représentations linguistiques et ethnoculturelles des participants et de questionner

certaines idéologies, notamment celles à propos du bilinguisme, de la catégorisation et de la possibilité de « devenir francophone ». En deuxième lieu, ce travail m'a également permis d'explorer et de comprendre le rôle joué par la catégorisation et le recours aux étiquettes identitaires. Il s'est avéré que l'utilisation de ces différentes dénominations se fait toujours en fonction d'un contexte sociolinguistique et culturel particulier. D'ailleurs, l'utilisation de ces références nominatives se caractérise par sa flexibilité et son caractère mouvant, comme de nombreux exemples issus des discours des participants à l'étude nous l'ont révélé. Ce qui ressort tout de même de cette étude c'est qu'en revêtant tour à tour des panoplies différentes les Calgariens d'expression française demeurent relativement peu visibles, tout comme leurs homologues vivant dans de grandes villes canadiennes telles que Toronto (Forlot 2008).

Dans ce contexte, toutefois, la perspective de la sociolinguistique pour le changement (Auger, Dalley & Roy 2007; Dalley & Roy 2008) s'est révélée prometteuse et œuvre pour plus de visibilité de la population calgarienne d'expression française afin que les discours empreints d'idéologies fassent peu à peu place à de nouveaux discours promouvant une inclusion plus large. Essayer de se comprendre soi-même aussi dans son rapport à l'Autre est la voie que nous a enseigné le transculturalisme (Cuccioletta 2001-02). La synergie engendrée par la sociolinguistique pour le changement et le transculturalisme ne va pas sans faire écho à ce que Paul Dubé a avancé dès 2009 : « L'interculturel constitue une action structurante qui produit une véritable texture sociale reconstituante de l'identité; ce processus débouche sur le transculturel, entendu comme « une traversée de langues, de cultures, d'expériences, de mémoires, etc. » (Dubé 2009, 26). Les voix transculturelles semblent engageantes et nous encouragent vers des voies témoignant de la volonté de transformation de la francophonie calgarienne en offrant la possibilité pour le locuteur de français évoluant à Calgary de se projeter au-delà de catégories préétablies. Ainsi, l'identification plus inclusive de « locuteur

de français » que j'ai proposée permet pour le locuteur de se joindre à l'ensemble de la francophonie calgarienne, albertaine, canadienne et internationale afin de se rassembler et de construire un projet d'appartenance commun. Comme le rappellent Simon Langlois et Jocelyn Létourneau dans la préface de leur ouvrage : « [N]otre objectif est d'apporter au moulin de la connaissance empirique des situations identitaires émergentes et de l'interprétation qu'il est possible d'en donner, des éléments de compréhension pertinents » (2004, xii). Dans cette perspective, la consultation pancanadienne qui a eu lieu en 2016 a été une initiative qui a permis le dialogue entre différents acteurs de la francophonie albertaine mais aussi à l'échelle du pays. Certaines des recommandations proposées s'avèrent encourageantes puisqu'elles s'inscrivent dans ce discours mêlant sociolinguistique critique et transculturalisme : créer des ponts entre les communautés minoritaires et majoritaires au moyen d'activités [trans]culturelles; soutenir le recrutement, l'accueil, l'établissement et la rétention des immigrants francophones partout au Canada; faire la promotion active de l'importance de nos langues officielles auprès des nouveaux arrivants et les encourager à suivre de la formation linguistique; Créer et adopter un outil d'évaluation des compétences en langue seconde (cadre commun de référence). (Ministère du patrimoine canadien 2017).

Enfin, le dernier point sur lequel j'aimerais clore cet article c'est le fait que l'ACFA évoque depuis une dizaine d'années un changement de nom de leur association. Le dernier vote en date (15 septembre-10 octobre 2017) est demeuré en faveur de l'ancien nom, soit, « Association Canadienne-Française de l'Alberta ». Toutefois plusieurs membres de la communauté, y compris Jean Johnson, ex-président de l'ACFA et nouveau président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), avaient proposé l'alternative suivante : « Association de la communauté francophone de l'Alberta », afin d'être plus inclusif. Il semblerait que la communauté ne soit pas encore tout à fait décidée à faire le pas. Il faut néanmoins garder présent à l'esprit que le visage de la

francophonie albertaine est en constante évolution et mutation et que le nom de l'ACFA devra tôt ou tard refléter ces changements. Puissent ma recherche et d'autres faire évoluer les mentalités dans le bon sens et faire de la visibilité de la francophonie à Calgary le fer de lance de notre communauté élargie.

## Références

- Abdallah-Preteuille, Martine. 1991. « Langue et identité culturelle ». *Enfance*. 44(4): 305-309.
- Auger, Nathalie, Dalley, Phyllis, et Roy, Sylvie. 2007. « La sociolinguistique du changement : Le cas du bilinguisme stéréotypé en classes de français langue seconde et minoritaires ». In H. Boyer (Ed.), *Stéréotypes, stéréotype: fonctionnements ordinaires et mises en scène* : Vol. 3. Education, école, didactique: 25–36. Paris L’Harmattan.
- Boutet, Josiane et Heller, Monica. 2007. « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique ». *Langage et société*: 305-318.
- CECR. (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer. <https://rm.coe.int/16802fc3a8>
- Charaudeau, Patrick. 2001. « Langue, discours et identité culturelle ». *Ela. Études de linguistique appliquée*, 3(123-124): 341-348.
- Creswell, John. W. 2014. *Research design: Qualitative, quantitative and mixed methods approaches*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Cuccioletta, Donald. 2001-2. “Multiculturalism or transculturalism: Towards a cosmopolitan citizenship”. *London Journal of Canadian Studies*, 17(1): 1-11.
- Dallaire, Christine. 2004. « Fier de qui on est... nous sommes francophones! L’identité des jeunes aux Jeux franco-ontariens ». *Francophonies d’Amérique*, 18 (automne): 127-147.
- Dallaire, Christine. 2008. « La stabilité des discours identitaires et la représentation de la culture dans la reproduction de l’appartenance francophone chez les jeunes ». *Francophonies d’Amérique*, 26 (automne): 357-381.
- Dallaire, Christine. 2010. *Les jeux de la francophonie canadienne 2008 : renforcer l’appartenance francophone chez les jeunes*. Ottawa, ON : Université d’Ottawa.
- Dallaire, Christine and Denis, Claude. 2000. “If You Don’t Speak French, You’re out’: Don Cherry, the Alberta Francophone Games, and the Discursive Construction of Canada’s Francophones”. *The Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 25: 415-440.
- Dallaire, Christine et Denis, Claude. 2003. « Pouvoir social et modulations de l’hybridité au Canada : les jeunes aux Jeux de l’Acadie, aux Jeux franco-ontariens et aux Jeux francophones de l’Alberta ». *Études canadiennes/Canadian Studies*, 55: 7-23.
- Dallaire, Christine and Denis, Claude. 2005. “Asymmetrical Hybridities: Youths at Francophone Games in Canada”. *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 30(2) (printemps): 143-168.
- Dallaire, Christine et Roma, Josianne. 2003. « Entre la langue et la culture, l’identité francophone des jeunes en milieu minoritaire au Canada : Bilan des recherches ». Dans R. Allard (dir.), *Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et perspectives*: 30-46. Moncton : Centre de recherche et développement en éducation.
- Dalley, Phyllis et Roy, Sylvie (dir.). 2008. *Francophonie : Minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa [Collection Questions en éducation].
- Denis, Wilfrid. B. 2006. *De la minorité à la citoyenneté : Rapport de la Commission sur l’inclusion dans la communauté fransaskoise*. Rapport rempli le 16 septembre 2006 par l’Assemblée fransaskoise, Régina, Saskatchewan, Canada.

- Denis, Wilfrid. B. 2008. « De minorité à citoyenneté : Les défis de la diversité dans la communauté fransaskoise ». *Thèmes Canadiens/Canadian Issues*, 47-49 (printemps).
- Deveau, Kenneth et Landry, Rodrigue. (2007). « Identité bilingue : produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction auto-déterminée? » Dans M. Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français : formation, mouvements et identité*. Ottawa, ON : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Dubé, Paul. 2009. « Des multiples espaces du transculturel : Réflexions/actions à partir d'un paradigme rassembleur ». *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 21(1-2): 25-61.
- Duquette, Georges. 2004. « Les différentes facettes identitaires des élèves âgés de 16 ans et plus inscrits dans les écoles de langue française de l'Ontario ». *Francophonies d'Amérique*, 18 (automne): 77-92.
- Duquette, Georges. 2006. « Le bilinguisme des élèves inscrits dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario : Perceptions, valeurs et comportement langagier ». *Revue des sciences de l'éducation*, 32(3): 665-689.
- Forgues, Éric, Boudreau, Jonathan, et Landry, Rodrigue. 2009. *Consortium national de formation en santé* (Canada). Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities.
- Forlot, Gilles. 2008. *Avec sa langue en poche... : Parcours de Français émigrés au Canada (1945-2000)*. Leuven-Louvain-la-Neuve, Belgique: Presses universitaires de Louvain.
- Frosh, Stephen & Baraitser, Lisa. 2009. "Goodbye to identity". In A. E. Gay, *Identity in question?*: 158-169. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Gérin-Lajoie, Diane. 2003. *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire*. Sudbury, ON : Prise de parole.
- Gérin-Lajoie, Diane. 2004. « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario ». *Francophonies d'Amérique*, 18 (automne) : 171-179.
- Gingras, François-Pierre. 2005. « Appartenance linguistique et identité plurielle ». Dans J.-P. Wallot, *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*: 237-255. Ottawa, ON : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gobo, Giampietro. 2008. *Doing ethnography*. London, UK & Thousand Oaks, CA: Sage.
- Gohier, Christiane. 2004. « De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative ». *Recherches qualitatives*, 24: 3-17.
- Gouvernement de l'Alberta. 2018. « Politique en matière de francophonie en Alberta ». <https://open.alberta.ca/publications/politique-en-matiere-de-francophonie>
- Heller, Monica. 2002. *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris, France: Didier.
- Heller, Monica. 2007a. « "Langue", "communauté" et "identité" : le discours expert et la question du français au Canada ». Numéro thématique « L'appropriation langagière » (M. Daveluy, dir.). *Anthropologie et sociétés*, 31(1): 39-54.
- Heller, Monica. 2007b. *Bilingualism: A Social Approach*. London, UK: Palgrave Macmillan.
- Heller, Monica. 2008. « La linguistique et la construction de la langue et de la collectivité francophones au Canada ». In D. M. (dir.), *Légiférer en matière linguistique. Québec : CEFAN*: 217-236. Québec, QC : Presses de l'Université Laval.

- Heller, Monica. 2011. *Paths to postnationalism: A critical ethnography of language and identity*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Heller, Monica. 2014. « Gumperz et la justice sociale ». *Langage & Société*, 150(4): 41-53.
- Hottois, Gilbert. 2005. *La science entre valeurs modernes et postmodernité : Conférence au Collège de France*. Paris, France: Vrin.
- Jacquemain, Marc & Frère, Bruno (dir.). (2008). *Épistémologie de la sociologie : Paradigmes pour le XXI<sup>e</sup> siècle*. Bruxelles, Belgique : Éditions De Boeck Université.
- Kastersztein, Joseph. 1990. « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités ». Dans C. Camilleri, J. Kastersztein, E.-M. Lipiansky, H. Malewska-Peyre, I. Taboada-Leonetti, & A. Vasquez (dir.), *Stratégies identitaires*: 27-41. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Landry, Rodrigue, Deveau, Kenneth, et Allard, Réal. 2006. « Vitalité ethnolinguistique et construction identitaire : Le cas de l'identité bilingue ». *Éducation et francophonie*, 34(1) (printemps) : 54-81.
- Langlois, Simon et Létourneau Jocelyn (dir.). 2004. *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. Québec, QC: Presses de l'université Laval.
- Macé, Fanny. 2017. « Stratégies et constructions identitaires des locuteurs de langue française en Alberta : Évolution de la référence nominative ». Thèse de doctorat. University of Calgary. <https://prism.ucalgary.ca/handle/1880/106235>
- Ministère du Patrimoine Canadien. 2017. *Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2016 : Rapport final*. [https://fncsf.ca/wp-content/uploads/2016/06/Rapport\\_final\\_ConsultationsLO\\_v6\\_8juin2017\\_FR\\_FINAL.pdf](https://fncsf.ca/wp-content/uploads/2016/06/Rapport_final_ConsultationsLO_v6_8juin2017_FR_FINAL.pdf)
- NCLC. « Les Niveaux de Compétence Linguistique Canadiens ». <https://nclc-ael.ca/accueil>
- Pyrko, Igor, Dörfler, Viktor & Eden, Colin. 2017. “Thinking together: What makes Communities of Practice work?” *Human relations* 70(4): 389-409.
- Secrétariat francophone. 2017. « Popularité continu des programmes en français ». <https://www.culturetourism.alberta.ca/francophone-secretariat/francais/faits-et-statistiques/>
- Slimbach, Richard. 2005. “The Transcultural Journey”. *Frontiers: The Interdisciplinary Journal of Study Abroad*, 11: 205-230.
- Statistique Canada. 2017a. « Immigration et diversité ethnoculturelle : Faits saillants du recensement de 2016 ». Produits analytiques, Recensement de 2016. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/dq171025b-fra.htm>
- Statistique Canada. 2017b. « Recensement en bref : L'intégration linguistique des immigrants et les populations de langue officielle au Canada ». Produits analytiques, Recensement de 2016. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016017/98-200-x2016017-fra.cfm>
- Statistique Canada. 2018. « Coup d'œil sur le Canada ». <https://doi.org/10.25318/1710000901-fra>
- Taboada-Leonetti, Isabelle. 1990. « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue ». Dans C. Camilleri, J. Kastersztein, E.-M. Lipiansky, H. Malewska-

- Peyre, I. Taboada-Leonetti, & A. Vasquez (dir.), *Stratégies identitaires*: 43-83. Paris, France: Presses universitaires de France.
- Thompson, Laura A. 2011. "Time to play catch up: Towards a postcolonial understanding of Francophone realities." *Canadian Issues*: 64-68.